

GUIDE DES STAGES EN SUISSE



Vous êtes intéressé(e) pour faire votre stage
de 2^{ème} étape en SUISSE
ce guide est conçu pour vous aider à le préparer



SOMMAIRE

INTRODUCTION

- S'ouvrir à l'Europe et à l'International
- Un partenariat avec le réseau HES-SO

I. Principes généraux et lieux de stage : Pourquoi aller faire un stage en Suisse?

II. Les étapes et le compte à rebours

- a) Compte à rebours des ASS
- b) Compte à rebours des ES/EJE

III. Précisions concernant les démarches

IV. A ne pas rater !

V. Suivi pédagogique pendant un stage en Suisse

ANNEXES :

- 📎 **Annexe 1** : Guide des stages
 - Procédure de préparation et suivi des mobilités « sortantes » à l'international.
 - **Fiche 1** : Mon projet de mobilité (Etape 1).
 - **Fiche 2** : Avis de l'accompagnateur de formation IRTS sur mon projet de mobilité – version 1 (avis sur étape 1).
 - **Fiche 3** : Avis du référent mobilité sur la préparation de mon stage en mobilité internationale (Etape 2).
 - **Fiche 4** : Etat de la préparation et Validation de projet de mobilité à l'international / Commission de validation des stages en mobilité.
- 📎 **Annexe 2** : Adresses utiles et infos pratiques
- 📎 **Annexe 3** : Démarches Administratives
- 📎 **Annexe 4** : Modalités 2020 de LADOM
- 📎 **Annexe 5** : Constitution du dossier mobilité (Liste des pièces à fournir)
- 📎 **Annexe 6** : Dépenses à prévoir

INTRODUCTION

S'OUVRIR A L'EUROPE ET A L'INTERNATIONAL

Les stages en SUISSE proposés par l'IRTS de LA REUNION s'intègrent dans les projets d'ouverture à l'International des formations de l'IRTS.

La mobilité des étudiants de l'IRTS de la Réunion et l'accueil d'étudiants étrangers sont une modalité majeure de cette ouverture à l'international.

Ils reposent sur des partenariats entre l'IRTS de La Réunion et des écoles en travail social dans quelques pays (Belgique, Québec, Madagascar, Suisse, Italie) ou des lieux de stage (Ile Maurice).

Par ailleurs, l'IRTS de La Réunion a intégré ses formations dans le dispositif européen de formation et d'harmonisation des diplômés (Licence, Master, Doctorat (L.M.D), avec l'organisation des parcours de formation en semestres, l'attribution de crédits par modules et le déploiement de la charte Erasmus+.

Vos interlocuteurs:

- 📧 Irène ALBERT, Responsable de Formation à l'IRTS, Référente mobilité des stages au Portugal
- 📧 Cathy GONTHIER, Assistante administrative de la Vie Etudiante, référente sur la mobilité
- 📧 Terry CALTON, Assistante Mobilité internationale, suivi des conventions de stage et autres documents administratifs pour la mobilité étude.
- 📧 Vos référents de formation chargés de votre accompagnement pédagogique.

Egalement :

- 📧 Danièle GALLINARO, Responsable du Département Recherche, Expertise et Développement à l'IRTS, coordonnatrice des partenariats pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale.
- 📧 Sylvie CLOTAGATIDE, Responsable du Département des Formations Diplômantes, coordonnatrice Erasmus+.

Cette équipe a pour mission de vous accompagner dans l'élaboration et la réalisation de votre projet de mobilité en Suisse.

UN PARTENARIAT ...

L'IRTS de La Réunion a signé une convention bilatérale avec quatre écoles appartenant au réseau des Hautes écoles spécialisées de la Suisse (HES-SO) pour la mobilité des étudiants en formation **d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants** :

- la Haute école de travail social (HETS-GE) de Genève

Illustration : **Genève**



- l'École d'études sociales et pédagogiques (EEPS) de Lausanne

Illustration : **Lausanne**



- la Haute école de travail social (HEVs) Valais Wallis située à Sierre (près de Sion)

Illustration : **Sion dans le Valais**



- la Haute école de travail social (HETS-FR) de Fribourg

Illustration : **Fribourg**



Cet accord partenarial porte sur un échange réciproque d'étudiants entre chacune des écoles et l'IRTS de La Réunion. Il permet à **8 étudiants de ces quatre formations** de réaliser leur stage mobilité de 2^{ème} étape en Suisse dans l'une ou l'autre ville. En Suisse, les étudiants suivent une formation commune, le Bachelor (niveau 3 en France) en travail social qui offre trois orientations à partir de la moitié de la formation : service social, éducation sociale et animation socio-culturelle. La formation d'Eduteur de Jeune Enfant est organisée par d'autres écoles ; cependant, la convention partenariale prévoit également la possibilité de les accueillir pour réaliser leur stage mobilité de 2^{ème} étape dans certaines des écoles, en particulier à Lausanne. De plus, dans le cadre de cette convention partenariale, les référents mobilité internationale des différentes écoles organisent les recherches de stage en lien avec les projets des étudiants et assurent un suivi pédagogique durant le stage.

La **HETS de Genève**, la **HETS Valais-Wallis de Sierre**, l'**EESP de Lausanne** et la **HETS de Fribourg** sont toutes des hautes écoles spécialisées. Conformément à la Loi fédérale sur les HES, elles offrent un enseignement de niveau tertiaire axé sur la pratique et délivre des diplômes universitaires (Bachelor, Master) reconnus par les accords de Bologne.

Les quatre écoles font partie du réseau Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) depuis 2002. Rattachée au domaine travail social de la HES-SO, elles entretiennent des liens privilégiés entre elles et avec les autres sites de formation en travail social du réseau réparties sur l'ensemble du territoire suisse, notamment la Haute école fribourgeoise de travail social (HEF-TS) en Romandie.

Ces hautes écoles spécialisées ont développé des partenariats avec la plupart des acteurs de terrain dans le domaine du travail social permettant ainsi d'offrir aux étudiants un très large pannel de stages et un accès à un réseau de professionnels : secteur de l'action sociale et sécurité sociale, de la santé, de l'aide à l'enfance et à la jeunesse, du handicap, de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, des immigrés, etc.) et de rencontrer différents types de population (enfants, adolescents, adultes, femmes victimes de violences conjugales, personnes malades, handicapées, en perte de repères sociaux, demandeurs d'asile, etc.).

A) LA HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL (HETS-GE) DE GENEVE

La HETS de Genève s'inscrit dans une cité aux dimensions internationales, forte de plus de 160 nationalités. (<http://www.hesge.ch/hets>).

Illustrations : HETS-GE



B) L'ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES (EEPS) DE LAUSANNE

(SOURCE : <http://www.eesp.ch/>)

Lausanne est une petite ville qui a tout d'une grande ville très attrayante. Le centre-ville culmine à près de 500m d'altitude alors que le port d'Ouchy est à plus de 100m en contrebas au bord du lac Léman.

Illustration : Lausanne

**C) LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL (HEVS) VALAIS WALLIS SITUÉE À SIERRE**

(SOURCE : <http://www.hevs.ch>)

A Sierre, montagnes, soleil, activités sportives et culturelles ! Étudier en Valais pour atteindre les sommets !

Illustration : Sion dans le Valais, photos envoyées par une étudiante EJE en stage dans une crèche et unité d'accueil scolaire (septembre-décembre 2019)





Le Valais possède encore une forte identité régionale et passe pour un canton très "authentique". Les étrangers y sont pourtant aussi nombreux que dans le reste de la Suisse, et les "étrangers du dedans", vacanciers, chaletistes et retraités, bien plus nombreux qu'ailleurs.



D) LA HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL (HETS-FR) DE FRIBOURG

(SOURCE : <http://www.hets-fr.ch/fr/accueil/>)

Illustration : Fribourg

Découvrez la ville et sa région : <http://fribourg.ch/fr/>





Fribourg est située dans le district de la Sarine et le canton de Fribourg. Ses habitants sont appelés les Fribourgeois et les Fribourgeoises. La ville s'étend sur 9,3 km² et compte 33 008 habitants. Située à 593 mètres d'altitude, la ville de Fribourg est située à 21 km au sud-ouest de Köniz la plus grande ville aux alentours.

Hormis les gares ferroviaires, le Trolleybus est le seul moyen de transport intra-muros à Fribourg.

Offres de logement, locations saisonnières sur <http://www.annuaire-mairie.fr/ville-fribourg-suisse.html>.

I. Principes généraux et lieux de stage

L'IRTS de La Réunion avec ses partenaires fixe le cadre des stages mobilité afin de garantir la qualité des apprentissages attendus, de sécuriser le parcours et de s'inscrire dans une démarche de sites qualifiants.

📍 Le choix du terrain de stage et de la population est à mettre en lien avec la cohérence du projet individuel de formation dans le respect des cadres réglementaires des différentes formations.

📍 Les lieux de stage possibles au regard des formations ASS (4 écoles), ES (4 écoles), et E.J.E (EESP de Lausanne et HETS de Sion) sont à envisager soit par un choix de public, de type d'intervention ou de structure, ou d'objectifs de stage spécifiques.

Pour Genève, les étudiants peuvent se référer au guide social et pratique de « La Clé » qui recense quelques 1700 adresses (associations, services, etc.) par type de public sur Genève et ses environs.

(SOURCE : www.hospicegeneral.ch/prestations/...en.../adresses-sociales-la-cle.html)

Certaines fondations et associations dans lesquelles des étudiantes ASS, ESS et EJE ont effectué leur stage mobilité depuis 2014 :

Noms des fondations et associations	Caractéristiques	Site
La FOJ et ses foyers : <ul style="list-style-type: none"> - Foyer l'Escale - Foyer Odyssee - Foyer Piccolo - Et d'autres.... 	La Fondation Officielle de la Jeunesse répond aux besoins d'accueil, de soutien et d'accompagnement éducatifs d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes qui, pour des raisons d'ordre éducatif et de protection, ne peuvent rester temporairement dans leur milieu familial.	http://www.foj.ch
Fondation les réfugiés d'hier : Centre de la Roseraie	Ce centre accueille les réfugiés d'aujourd'hui et leur propose un accompagnement pour leur insertion sociale et professionnelle	http://www.centroseraie.ch

Noms des fondations et associations	Caractéristiques	Site
Solidarité Femmes	L'association accueille des femmes seules ou avec enfants victimes de violences conjugales et leur offre une large palette de prestations et un foyer d'hébergement de cinq chambres familiales.	www.solidaritefemmes-ge.org
SOS Femmes	Cette association a pour mission de faciliter la réinsertion des femmes ayant exercé la prostitution. Elle propose une consultation sociale et d'autres services pour les aider à leur réinsertion sociale et professionnelle dont une boutique de vêtement	http://www.sosfemmes.ch/
Maison de quartier des Pâquis	Pour promouvoir une animation ouverte à tous les habitants du quartier, dans un objectif de renforcement de la cohésion sociale, de création de liens, de prévention des risques sociaux tels que l'isolement social, de promotion de la qualité de vie en proposant et construisant divers projets, activités et événements pour tous les habitants.	http://www.mqpaquis.ch/

Pour Lausanne, les étudiants peuvent se référer à un site internet qui répertorie les adresses des institutions dans les domaines : santé, social, éducation www.educh.ch/institution/

TEMOIGNAGES

1) TEMOIGNAGE D'UNE ETUDIANTE ASS AVRIL A JUILLET 2018

« L'accueil de toute l'équipe a été incroyable et m'a permis de m'intégrer et de prendre mes marques rapidement. En effet, l'équipe est constituée de personnes bienveillantes se montrant attentive à mes conditions de travail afin que je sois vraiment à l'aise. Sur le plan humain cette expérience a été riche de rencontre et d'échange.

Ce qui a été éprouvant c'est de faire également cette gymnastique entre UF et MATAS. Mes repères ont été bousculés avec la crainte de m'éloigner de mon référentiel fonction. Il a alors fallu que je sorte de ma zone de confort et que de m'adapte pour m'enrichir.

Sur le plan des objectifs de stage je considère qu'ils ont été atteints. De plus le retour de l'équipe a été vraiment positif sur ma pratique.

Ce que je retiendrais de ce stage hors de l'île c'est qu'il m'a permis de côtoyer un public que je ne connaissais pas. C'est un public fragile et ambivalent, qui a besoin d'un cadre qui les sécurise, d'être entouré de personne qui ose leur dire « non » tout en expliquant, sans jamais les lâcher mais en favorisant leur autonomie.

Je reviens sur mon île enrichie de nouvelles idées, de nouveaux concepts, de nouvelles pratiques tels que l'utilisation des supports comme média, la « Malette gouvernail » (programme de prévention des conduites à risque et des addictions), l'entretien motivationnel... De plus avoir eu l'opportunité de travailler dans un contexte où les propositions de projets se font de manière ascendante, donne la possibilité de s'ouvrir à la créativité et à l'innovation.

Pour finir je dirais que ce stage m'a donné l'envie de travailler avec les jeunes et leurs parents encore plus. De réaliser des actions collectives afin que la parole se délie et que cela permette le développement des enfants et des parents ». (MDJ'ump, une structure de l'association la Maison Des Jeunes, Lausanne)

2) TEMOIGNAGE D'UNE ETUDIANTE ASS AVRIL A JUILLET 2018:

A Fribourg, à la plateforme jeunes auprès d'une Case Manager.

« Ce stage de 3 mois m'a permis dans un premier temps de travailler sur mes représentations de la Suisse. Etant persuadée que ce pays n'avait pas de points négatifs, j'ai voulu le découvrir en profondeur. Au sein de la plateforme jeunes, j'ai pu appréhender les problématiques liées aux jeunes ainsi qu'une autre manière d'intervenir. J'ai compris alors l'importance du sens de la responsabilité. Ainsi, l'engagement dans la relation d'aide doit être mutuel car afin que le jeune perçoive de l'aide, il doit montrer son implication et sa motivation pour son avenir professionnel. J'étais donc ravi de voir des jeunes effectuer des recherches de manière autonome pour s'intégrer dans le monde professionnel.

J'ai perçu une évolution par rapport à ma rédaction. J'ai donc pu rendre mes travaux dans les délais demandés. J'ai pu faire des rapports après chaque entretien en respectant un vocabulaire professionnel. J'ai évolué au niveau de la communication orale. Ainsi, lors des groupes d'analyses de pratiques, j'ai pu expliquer ma situation au groupe et me faire comprendre.

Auparavant, j'étais souvent angoissé par le fait de participer à des entretiens car je n'avais pas réponse à tout. Grace à ce stage, je n'ai plus peur de dire que je ne connais pas toutes les informations en ce moment et d'aller les chercher par la suite. Le fait que ma tutrice m'ait laissé le champ libre m'a permis de me dépasser ».

A) POURQUOI ALLER FAIRE UN STAGE EN SUISSE ?

Au-delà de l'ouverture que revêt toute expérience de stage à l'étranger, la SUISSE présente un intérêt particulier en matière d'accompagnement des personnes par ses pratiques innovantes basées sur :

- 🌀 L'approche collective du travail social
- 🌀 L'autonomie
- 🌀 La multiculturalité différente de celle de La Réunion
- 🌀 L'ouverture sur d'autres pratiques professionnelles
- 🌀 L'acquisition de méthodes d'intervention variées et innovantes (réduction des risques, travail social hors mur, analyse systémique).
- 🌀 Découvrir et/ou développer des techniques et des aptitudes relationnelles (groupe de parole, entretien d'explicitation, récit de vie, etc.).

En développant un large réseau de partenaires, de nombreux échanges internationaux et grâce à sa large expertise du domaine social, les HETS restent en permanence impliqués dans les débats majeurs autour des problématiques sociales actuelles.

Grâce à cette opportunité, les étudiants peuvent vivre une expérience interculturelle, découvrir un nouveau contexte de formation et de pratique et élargir leurs perspectives professionnelles.

B) VOUS AVEZ ENVIE DE FAIRE UNE MOBILITE ETUDE EN SUISSE ?

Il faut l'anticiper car l'alternance en Suisse est organisée de manière différente par semestre : il y a 2 stages longs (5 mois chacun) au semestre 3 (généraliste) et celui de spécialisation au semestre 6.

Les 3 premiers semestres de cours sont un tronc commun, les étudiants choisissant leur spécialité qu'au semestre 4 (de février à juillet) ; au semestre 5 sont organisés les modules libres et les modules d'approfondissement sur une thématique en lien avec un public ou un champ d'intervention.

La mobilité étude est envisageable pour les ASS et ES (pas pour EJE ni ETS car les HETS ne font pas ces formations, elles sont mises en œuvre dans d'autres écoles.

A élaborer avec la référente mobilité Suisse en lien avec votre référent de formation.

C) LA SUISSE : CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

(Source : <http://fr.wikipedia.org>)

La Suisse est un pays d'Europe occidentale ¹ ayant pour capitale fédérale la ville de Berne. Sa population d'environ 7,6 millions habitants est répartie de façon non-homogène sur son territoire. Cette population parle quatre langues nationales (l'allemand, le français, l'italien et le romanche) réparties dans des aires géographiques assez bien délimitées.

Le découpage administratif de la Suisse est lié à son histoire : le pays s'est en effet formé, au fil des siècles, par la réunion d'États souverains appelés cantons, sous forme d'une confédération. Depuis 1848, le pays est composé de « cantons souverains » qui sont au nombre de 26 depuis 1979. À l'exception de huit cantons parmi les plus petits (Uri, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Bâle-Ville, Appenzell Rhodes-Extérieures et Genève), les cantons sont divisés en districts qui servent de contrôle et d'exécution entre l'État et les communes : ces entités intermédiaires ne sont qu'administratives, judiciaires ou électorales et ne disposent d'aucune autonomie politique. Tous les cantons sont divisés en communes.

Genève est la seconde ville de Suisse et le chef-lieu du canton de Genève. Ce canton suisse est de superficie modeste mais avec une densité de population forte. Il est situé à l'extrémité ouest de la Suisse et du lac Léman et il est entouré par la France. La commune de Genève comptait 185 028 habitants en 2005. Son aire urbaine forme une agglomération transfrontalière, le bassin franco-valdo-genevois, qui s'étend sur le canton de Vaud et les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, pour un total d'environ 760 000 habitants.

Le fédéralisme suisse donne une très large autonomie aux cantons. Pour le canton de Genève, le pouvoir législatif est exercé par le *Grand Conseil* composé de 100 députés, élus. L'exécutif est en main du *Conseil d'État*, composé de 7 membres élus à la majorité. Les conseillers d'État effectuent un mandat de 4 ans. Le canton de Genève est représenté au parlement suisse par 11 conseillers nationaux et 2 conseillers aux États.

Le canton de Genève concentre 2 emplois pour 3 habitants. Les pôles majeurs sont la finance, les organisations internationales et multinationales, l'horlogerie, les arômes et parfums et les biotechnologies. Les services représentent 85 % des emplois, l'industrie 14 % et l'agriculture 1 %, viticulture et culture maraîchère notamment.

La politique de la Suisse est celle d'un État fédéral comportant trois niveaux politiques : la Confédération, les cantons et les communes. État démocratique, la Confédération suisse organise le fonctionnement de l'Etat fédéral et ses rapports avec les cantons, garantit un certain nombre de droits aux citoyens et oriente les buts sociaux de sa politique. Il se caractérise par une démocratie semi-directe, l'importance des droits civiques, politiques et fondamentaux ainsi que la neutralité en politique extérieure. La politique interne respecte la séparation des pouvoirs. Elle répond à la nécessité de recherche de consensus liée aux diversités régionales et linguistiques, par une représentation équilibrée au sein des institutions ; elle met en lumière les désirs du peuple et des cantons de renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance ainsi que de vivre ensemble dans le respect et l'aide mutuelle et enfin de faire usage de sa liberté.

II. Les étapes et le compte à rebours

a. CONCERNANT LES ETUDIANTS A.S.S : LE STAGE DE DEROULE SUR LA PERIODE D'AVRIL A JUILLET (STAGE DE 2EME ANNEE).

Date butoir : (du dépôt des dossiers mobilité concernant AFV auprès de Mme Cathy GONTHIER) Fin Novembre (Mois M-5).

Compte à rebours	LES ETAPES
M-18 (Octobre) à M-10 (Juin/Juillet)	<p><u>Etape 1- Profiler votre mobilité</u></p> <p>Participer à la séance d'information sur les mobilités lors de l'entrée en formation au mois d'octobre 2019.</p> <p>Faire part de votre souhait d'effectuer votre stage/mobilité Etude en Suisse auprès de la coordinatrice de la promotion et de la référente mobilité de Suisse (Mme ALBERT).</p> <p>Réaliser un entretien avec le référent pédagogique de formation afin d'explicitier le projet de stage (voir modèle projet de stage – version1).</p> <p><u>Etape 2- Approfondir l'information</u></p> <p>Recherche d'informations plus approfondies</p> <p>Entretien avec Mme Albert, référente des mobilités en Suisse afin d'explicitier et valider votre projet de stage/études et le choix de l'école.</p>
M-8 (Août)	<p>Si votre option de stage en Suisse est validée, Mme Albert transmet votre demande (projet de stage et CV) au référent de l'école partenaire choisie : HETS de Genève, HETS Valais-Wallis, EESP de Lausanne out HETS de Fribourg qui propose un terrain de stage en adéquation avec votre projet.</p>
M-6 (Octobre/ Novembre)	<p><u>Etape 3 – Consolider votre projet de mobilité</u></p> <p>Finalisation de la constitution du dossier d'Allocation Frais de Vie (AFV) (cf. Liste des pièces à fournir).</p> <p>Entretien avec vote référent pédagogique de formation.</p> <p>Point sur les réponses reçues des écoles partenaires concernant les propositions de terrains de stage. Démarches administratives avec l'école partenaire : formulaire d'autorisation d'entrée en suisse, assurance, etc.</p> <p>L'étudiant débute ses recherches de logement.</p>

Compte à rebours	LES ETAPES
<p>M-5 (Fin Novembre/ décembre)</p>	<p>Etapes 4 & 5 -Commission de validation de stage à l'international et transmission des éléments ou report sur métropole</p> <p>Envoi convention de stage signée par les terrains de stage par l'école partenaire à l'étudiant et/ou à la référente mobilité.</p> <p>L'étudiant vérifie auprès de Mme Cathy GONTHIER que le dossier d'AFV est complet.</p> <p>Après validation, l'étudiant finalise ses recherches de logement en Suisse.</p>
<p>M-4 (mi-décembre au plus tard)</p> <p>Le dossier complet de demande doit être transmis</p>	<p>A la réception de la convention de stage signée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ des conventions de stage signées par l'étudiant et le référent de pôle vers les terrains de stage et l'école partenaire (cf. Mme Terry CALTON) - Transmettre une copie de la convention de stage à Mme Cathy GONTHIER ainsi qu'à la coordonnatrice de promotion.
<p>Vous êtes maintenant prêts à découvrir la Suisse. Préparez votre expérience en prenant contact avec le responsable de votre terrain de stage. Faites des recherches sur le public, le pays, la structure, etc.</p> <p>Informez l'école partenaire de votre date d'arrivée afin que celle-ci organise votre accueil et le suivi pédagogique de votre stage.</p>	

b. CONCERNANT LES ETUDIANTS ES ET EJE : LE STAGE SE DEROULE SUR LA PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE (STAGE DE 2EME ANNEE).

Date butoir : (dépôt des dossiers mobilité concernant AFV auprès de Mme Cathy GONTHIER) Fin Mai (Mois M-4).

Compte à rebours	LES ETAPES
<p>M-11 (Octobre)</p> <p>à</p> <p>M-8 (Janvier)</p>	<p><u>Etape 1- Profiler votre mobilité</u></p> <p>Participer à la séance d'information sur les mobilités lors de l'entrée en formation au mois d'octobre 2019.</p> <p>Faire part de votre souhait d'effectuer votre stage/mobilité Etudes en Suisse auprès de la coordinatrice de la promotion et de la référente mobilité de Suisse (Mme ALBERT).</p> <p>Réaliser un entretien avec le référent pédagogique de formation afin d'explicitier le projet (voir modèle projet de stage – version1)</p> <p><u>Etape 2- Approfondir l'information</u></p> <p>Recherches d'information plus approfondies</p> <p>Entretien avec Mme Albert, référente des mobilités en Suisse afin d'explicitier et valider votre projet de stage et /ou cours et le choix de l'école partenaire.</p>
<p>M-7 (Février)</p>	<p>Si votre option de stage est validée, transmission des demandes de stage (projet de stage et CV) par le référent mobilité au référent de l'école partenaire choisie : HETS de Genève, HETS Valais-Wallis, EESP de Lausanne ou HETS de Fribourg qui propose un terrain de stage en adéquation avec votre projet.</p>
<p>M-5 (Avril/mai)</p>	<p><u>Etape 3 – Consolider votre projet mobilité:</u></p> <p>Finalisation de la constitution du dossier d'Allocation Frais Vie (AFV) (cf. Liste des pièces à fournir).</p> <p>Entretien avec vote référent pédagogique de formation.</p> <p>Point sur les réponses reçues des écoles partenaires concernant les propositions de terrains de stage. Démarches administratives avec l'école partenaire : formulaire d'autorisation d'entrée en suisse, assurance, etc.</p> <p>L'étudiant débute ses recherches de logement.</p> <p><u>Etapes 4 & 5 -Commission de validation de stage à l'international et transmission des éléments ou report sur métropole</u></p> <p>Envoi convention de stage par l'école partenaire à l'étudiant et/ou à la référente mobilité (au plus tard fin mai).</p> <p>L'étudiant vérifie auprès de Mme Cathy GONTHIER que le dossier d'AFV est complet.</p> <p>Après validation, l'étudiant finalise ses recherches de logement en Suisse.</p>

Compte à rebours	LES ETAPES
<p>M-4 (Mai)</p> <p>Le dossier complet de demande doit être transmis</p>	<p>A la réception de la convention de stage délivrée par le site de stage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Départ des conventions de stage signées par l'étudiant et le référent de pôle vers les terrains de stage (par Mme Terry CALTON) - Transmettre une copie de l'attestation de stage à Mme Cathy GONTHIER ainsi qu'à la coordonnatrice de promotion.
<p>Vous êtes maintenant prêts à découvrir la Suisse. Préparez votre expérience de stage en prenant contact avec le responsable de votre terrain de stage. Faites des recherches sur le public, le pays, la structure, etc.</p> <p>Informez l'école partenaire de votre date d'arrivée afin que celle-ci organise votre accueil et le suivi pédagogique de votre stage.</p>	

III. Précisions concernant les démarches

Pour rappel, les démarches d'ordre pédagogique sont spécifiées dans les tableaux ci-dessus et en lien avec les consignes fixées par vos référents pédagogiques et responsables de formation.

Par ailleurs, les démarches administratives sont communiquées par la Vie Etudiante (Cf. Mme Cathy GONTHIER) et sont à respecter scrupuleusement dans les documents à fournir, que dans les délais de transmission.

IV. A ne pas rater !



Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter la procédure et de tenir compte des délais de transmission des différents documents. Il est indispensable de prendre en compte les délais de constitution des dossiers de LADOM et du retour des conventions de stage signées par les terrains de stage. En effet, un étudiant ne peut pas partir en stage tant que les conventions ne nous ont pas été retournées signées. Ce sont elles qui déclenchent la demande de couverture administrative et l'édition des billets d'avion.



ANTICIPER et FORMALISER au plus tôt les démarches en matière de logement !

V. Suivi pédagogique pendant un stage en SUISSE

Dans le cadre de l'accord partenarial, un référent de l'école partenaire désigné formateur pratique en Suisse assure votre accueil et votre suivi pédagogique qui se décline en :

- 📍 La contractualisation du stage
- 📍 Aider les étudiants dans leurs questionnements de stage
- 📍 Aider à l'affinement du projet individuel de stage à partir de la découverte du lieu et du contexte de travail
- 📍 Une visite de stage tripartite avec le formateur pratique et le tuteur du stage (environ 1 mois après le début du stage) ; le formateur pratique assure une guidance et un suivi dans l'élaboration et la conduite du projet de stage et du rapport de stage.
- 📍 Une évaluation tripartite également à la fin du stage.
- 📍 La possibilité pour les stagiaires de participer occasionnellement à des cours et groupe d'analyse de pratique (séminaire d'intégration de 6 jours proposé par certaines écoles) permettant la rencontre d'étudiants suisses.
- 📍 La mise à disposition des ressources du centre de documentation des écoles

Les documents pédagogiques nécessaires pour le suivi et l'évaluation du stage sont ceux utilisés par chacune des écoles suisses qui seront complétés par les terrains de stage et que vous pourrez remettre à l'IRTS pour votre livret de formation. L'école partenaire assure la transmission des documents d'évaluation et de validation des ECTS.

Dans tous les cas, il vous est demandé de contacter dès la première quinzaine de stage votre référent de formation suisse afin de donner des informations sur l'arrivée sur le territoire et le démarrage du stage. Toute difficulté rencontrée doit être portée à sa connaissance.

Comme spécifié dans la convention de stage, des temps de régulation sont prévus avec le terrain de stage.

Au retour du stage :

Vous êtes invités à partager vos découvertes et expériences avec les autres étudiants ainsi qu'avec les formateurs en les présentant (le support reste à déterminer). La date de ce compte-rendu est à prévoir avec les référents pédagogiques IRTS.

Votre témoignage est requis afin de faire part de votre expérience de stage, de la plus-value d'avoir réalisé votre stage dans ce pays ainsi que des conseils pratiques et recommandations qui pourrait être communiqués aux prochains étudiants qui auraient le même projet de mobilité que vous. Un bilan de la mobilité avec la référente mobilité de Suisse est organisé dans un délai d'un mois et vous devrez lui adresser par mail (irene.albert@irtsreunion.fr) votre rapport de stage.

ANNEXES





ANNEXE 1- Guide des stages-

Procédure de préparation et suivi des mobilités « sortantes » à l'international

ÉTAPES DE PREPARATION DE VOTRE PROJET MOBILITE



MES INTERLOCUTEURS :


	
<p>Deux interlocuteurs pédagogiques dans l'accompagnement de l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnateur de formation (étapes 1, 4, retour de stage) - Référent mobilité de la destination (étape 2). 	<p>Personnels administratifs en appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> o L'assistante Vie Etudiante pour les aides à la mobilité et les aides spécifiques ERASMUS (pour les destinations dans les pays de l'union européenne). o L'assistante chargée des conventions de stage. o L'assistante « pôle international » pour la transmission des décisions de la commission mobilité.

EXPLICATION DES ETAPES


- **Point de départ : réunion d'information en septembre/octobre (1^{ère} année)**

Information générale sur les destinations, les accords, les aides, contact avec les référents mobilité.

Après écoute, relecture des informations et de premières explorations

- **1^{ère} étape – je profile mon projet de mobilité :** 
 - Je présente à mon accompagnateur de formation une lettre de motivation, CV, projet de stage ou de mobilité « Etudes » dans sa version 1 (voir modèle ci-après **Fiche 1 Mon projet**)
 - Validation de l'**option de projet de stage** par l'accompagnateur de formation (voir **fiche 2** ci-après)
 - Cette fiche **validée ou non validée** est transmise au référent mobilité de la destination pressentie (sauf si choix métropole).

Si l'option de destination à l'international est validée :

- **2^{ème} étape - j'approfondis l'information et j'engage les démarches** 
 - Je consulte de façon approfondie les informations de la destination (guide des stages), notamment le rétro-planning et les lieux d'accueil.
 - Je demande et réalise un entretien avec le référent mobilité de la destination sur la base de mon projet de stage et de l'avis donné par l'accompagnateur de formation.
 - Le **Référent mobilité** après échanges, contacte le lieu de stage ou l'école partenaire pour s'assurer d'1 accueil possible ; transmet son avis via **la fiche 3** ci-après à l'accompagnateur de formation et à moi-même.
 - Je fais mon rétro-planning de préparation et me met des alertes.

- **3^{ème} étape - consolidation du projet de stage avec le référent de stage de votre formation** (*avant fin novembre pour ES-EJE partant au Québec !*)
 - *Je rédige la version 2 de mon projet de stage (version détaillée, selon modèle fourni par votre référent de stage*
 - *Je réalise dans les temps les démarches attendues en lien avec le départ et je transmets les éléments à la fois à l'accompagnateur de formation et au référent mobilité.*
 - *Je réalise un entretien avec l'accompagnateur de formation ; il vérifie*
 - *le respect des démarches **du rétro planning** (base du guide)*
 - *et l'élaboration du projet sur le plan pédagogique de la formation.*

- **4^{ème} étape : je suis le passage de mon projet en Commission de validation des**

mobilités à l'international : 

Cette commission, présidée par un Responsable de Département, avec la participation, de la coordonnatrice ERASMUS, des responsables de formation, des référents mobilité valide ou invalide le projet de stage des candidats.

2 commissions par an se tiennent :

- **avril (pour les départs en septembre des ES-EJE)**
- **novembre (pour les départs en avril et Québec n+1)**

Les étudiants dont le projet de stage à l'international est invalidé sont tenus de s'organiser pour réaliser leur stage en métropole.

Critères de validation :

- *Cohérence entre le projet et le lieu de stage demandé*
- *Validation linguistique (éventuellement)*
- *Respect des délais et réussite dans les démarches administratives*
- *Absence de problème dans la formation.*

- **5^{ème} étape : je suis informé de la décision du projet de mobilité à l'international**



Si le projet est validé par la Commission :

- **L'assistante du pôle international transmet les éléments pour la convention de stage au secrétariat du service Stage- Certifications et m'informe.**
 - Je me rapproche du secrétariat.

Imprimés selon la destination :

- si la destination est l'Europe, l'ensemble des pièces du Kit mobilité ERASMUS doit être renseigné ; je fournis au secrétariat (Mme Terry CALTON), les pièces nécessaires à l'attribution des aides ERASMUS si elles sont mobilisées.
 - Si la destination est autre que l'Europe, la convention de stage est mise en œuvre.
 - Suivi de la convention par le secrétariat IRTS et le référent mobilité.

- **6^{ème} étape : Je donne des nouvelles pendant ma mobilité**

- *Le suivi porte sur la mise en œuvre des objectifs de stage (volet administratif, pédagogique, lien avec le lieu de stage, ...)*
 - *Europe (Belgique, Suisse, Portugal) et Madagascar : suivi et visite de stage réalisés par l'école partenaire*
 - *Autres destinations : suivi réalisé par le référent mobilité IRTS Réunion.*

Les éléments de suivi et de bilan sont transmis par **l'école partenaire (Europe - Madagascar ou par le référent mobilité)** à l'accompagnateur de formation IRTS.

Fiche1- Mon projet de mobilité (Etape 1)
à renseigner et à remettre par l'étudiant à l'accompagnateur de formation

Formation, promotion :
 Nom, prénom :
 Téléphone :
 Adresse e-mail :
 Accompagnateur de formation :

Cohérence du stage dans le parcours de formation (réalisation et/ou projet) :

Formation pratique 1
 (Immersion territoire) :
 Formation pratique 2
 (Découverte du métier) :
 Formation pratique 3
 (Mobilité) :
 Formation pratique 4 :

Publics, champs et zone géographique souhaités :

<p>Publics : Cocher la case</p> <p><input type="checkbox"/> enfants <input type="checkbox"/> adolescents <input type="checkbox"/> adultes <input type="checkbox"/> personnes âgées <input type="checkbox"/> familles Précision éventuelle : </p>	<p>Champs :</p> <p><input type="checkbox"/>Gérontologie <input type="checkbox"/>Handicap <input type="checkbox"/>Lutte contre les exclusions et la pauvreté (insertion, précarité) <input type="checkbox"/>Petite enfance <input type="checkbox"/>Protection de l'enfance <input type="checkbox"/>Santé</p>			
<p>Internat :</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Autres : (précisez).....</p>				
<p>Zone géographique souhaitée :</p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/>Belgique <input type="checkbox"/>Portugal <input type="checkbox"/>Suisse </td> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> Ile Maurice <input type="checkbox"/>Madagascar <input type="checkbox"/>Autre : </td> <td style="width:33%; padding: 5px; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/>Métropole </td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Suisse	<input type="checkbox"/> Ile Maurice <input type="checkbox"/> Madagascar <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Métropole
<input type="checkbox"/> Belgique <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Suisse	<input type="checkbox"/> Ile Maurice <input type="checkbox"/> Madagascar <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Métropole		
<p>Type de service ou de structure, dispositif envisagé :</p> <p>..... </p>				

Documents joints à cette fiche et à remettre au accompagnateur de formation (ou coordonnateur ou accompagnateur) de votre formation :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae.

**Fiche 2 : Avis de l'accompagnateur de formation IRTS
sur mon projet de mobilité - version 1 (avis sur étape 1)**

*(Partie à remplir par l'accompagnateur de formation de Formation après entretien avec
l'étudiant ; A transmettre au référent mobilité de la destination, (si option sur l'international)*

Promotion :

Nom, prénom de l'étudiant :

Rappel des éléments du stage :

Période :

Type de stage, structures,

Nom, prénom de l'accompagnateur de formation :

- **Clarté, stabilité des motivations exprimées :**

- **Cohérence de ce projet dans le parcours de formation de l'étudiant :**

- **Capacité du stagiaire à organiser ce projet (sur le plan personnel, matériel, professionnel...) et sur la destination proposée :**

- **Validation de l'option de stage :** Oui non
- **Avis et/ ou réserves éventuelles formulées à l'étudiant :**

Fait le :	Signature de l'accompagnateur de formation
-----------	--

Si l'option de stage validée est prévue pour l'international, cette fiche est transmise au référent mobilité de la destination :

Transmis au référent mobilité :

- Oui, en date du
- Non

Si le stage est prévu en métropole, cette fiche continue à être suivie par l'accompagnateur de votre formation.

Fiche 3 – Avis du référent mobilité
sur la préparation de mon stage en mobilité internationale, (Etape 2)
(à renseigner par le référent mobilité de la destination, à transmettre à l'accompagnateur de formation)

Promotion :

Nom, Prénom (étudiant) :

Nom, Prénom de l'accompagnateur de formation :

Suivi de la 2^{ème} étape - approfondir l'information et engager les démarches

(Option de destination internationale ou zone ultrapériphérique validée)

Entretien avec le référent mobilité

- Le (date) :
- Nom, prénom du référent mobilité :

Éléments issus de l'entretien :

- Rétro-planning détaillé repris :
 - Observation :
- Nom des sites de stage contactés / à contacter par le référent mobilité ou les partenaires (Québec) :

Lieux de stage :	Nom et fonction du contact :
- 1	-
- 2	-
- 3	-

Après démarches, accord obtenu :

- en cours
- oui
- non

Si oui : oralement par courriel par courrier

Observation :

Cette fiche est transmise à l'accompagnateur de formation dès qu'il y a une réponse du lieu de stage (de l'école partenaire si mobilité « Etudes », (accord ou pas) :

- Fiche transmise à l'accompagnateur de formation le (date) :
- Copie de la Fiche transmise à l'étudiant le (date) :

Date :

Signature du référent mobilité



Fiche 4 : Etat de la préparation et Validation de projet de mobilité à l'international
Commission de validation des stages en mobilité

Promotion :

Nom, Prénom (étudiant) :

Nom, Prénom de votre accompagnateur de formation :

Date du dernier entretien entre l'étudiant et l'accompagnateur de formation :

Destination :

Nom, Prénom de votre référent mobilité :

Etat de la préparation du projet (à renseigner par l'accompagnateur de formation, à transmettre à l'assistante pôle international avant la commission de validation)

Eléments du projet de stage satisfaisants :	Eléments non satisfaisants :
Eléments restant en suspens :	Avis de l'accompagnateur de formation de la formation sur le projet de mobilité à l'international :

Décision de la commission des mobilités à l'international :

Le projet de stage à l'international :

- Est validé
- N'est pas validé

Observation :

.....

Date :

Signature Responsable de Département DRED ou Coordonnateur ERASMUS :

Transmission de la décision le par l'assistante Pôle International :

- Etudiant
- Accompagnateur de formation
- Référent mobilité

ANNEXE 2- Adresses utiles et infos pratiques

ADRESSES UTILES

LOGEMENT

GENEVE

Possibilité de louer une chambre en ville à Genève à des prix très variables (entre 350-600 euros mensuel maximum selon le type de logement) :

- Résidences universitaires (pour un semestre d'étude seulement) – cf. fichier avec Irène ALBERT

- Chambre chez l'habitant ou location studio ou co-location appartement (contacter les étudiants qui ont effectué leur stage mobilité à Genève, aide de la HETS dans son réseau pour la recherche de chambre chez l'habitant.

LAUSANNE, SIERRE ET FRIBOURG

Nous n'avons pas d'adresse pour le moment (à voir avec les écoles partenaires, associations d'étudiants des écoles –adresse internet sur le site des écoles), les étudiants de l'IRTS qui ont été en mobilité les années précédentes ou rubrique hébergement sur les sites des offices de tourisme :

- **Pour Lausanne** :

<http://www.lausanne-tourisme.ch/hebergement/>

- **Pour Sierre** :

<https://www.sierre.ch/fr/index.php>

- **Pour Fribourg** :

<https://www.fribourgtourisme.ch/>

<http://www.freiburg.de/pb/,Lfr/225803.html>

INFOS ET PRATIQUES

❖ **La ville de Genève** :

Pour connaître Genève, repérer ses activités et attractions, se déplacer vous pouvez aller visiter le site officiel de la commune de Genève : <http://www.ville-geneve.ch>

MOYENS DE TRANSPORTS

Les bus et trams représentent un moyen rapide, économique et convivial de se déplacer en ville. L'étendue du réseau de bus et de trams genevois permet de se rendre partout en peu de temps et est « *très efficace et agréable* » selon l'avis des étudiants ayant effectué leur stage mobilité à Genève depuis 2014.

Possibilité d'abonnement : <http://www.tpg.ch/tarifs/tous-les-tarifs/tarifs-tout-geneve>

Une particularité à Genève, la traversée d'une rive à l'autre en bateau peut constituer un moment agréable au milieu d'une journée de travail. Située à l'extrémité du lac Léman, Genève est aussi un point de départ idéal pour une croisière vers d'autres villes lémaniques.

LES ACTIVITES

Une ville internationale très attractive et dynamique, « c'est le point fort de Genève, il y a une multitude d'activités à faire et l'ambiance est agréable, la multiculturalité est importante et intéressante » ; le centre-ville à proximité du lac est constitué d'une multitude de commerces offrant des services diversifiés, de nombreuses activités culturelles (11 musées avec entrée gratuite), partez à la découverte de Genève grâce à ses promenades thématiques.

- **La ville de Lausanne** : visitez le site de l'office de tourisme,

<http://www.lausanne-tourisme.ch/fr/>

- **La ville de Sierre** : visitez le site de l'office de tourisme,

<https://www.sierre.ch/fr/index.php>

- **La ville de Fribourg** : visitez le site de l'office de tourisme,

<http://www.freiburg.de/pb/,Lfr/226394.html>

ANNEXE 3 - Démarches administratives

MODALITÉS DE LADOM ET DE LA DIRECTION DE LA MOBILITÉ ET CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À LA MOBILITÉ

➤ Dossier d'aide à la mobilité :

Depuis début 2018, les étudiants et stagiaires de la formation professionnelle ne peuvent plus bénéficier d'une aide à la mobilité selon les modalités de LADOM sur la destination SUISSE.

➤ Modalités 2020 de la Direction de la Mobilité :

La Direction de la Mobilité a mis en place une aide spécifique dans le cadre du stage mobilité d'un montant de 150€ par semaine (soit 1800€ pour les 3 mois de stage) :

A.F.V : Allocation de Frais de Vie. Cette est une aide financière aux étudiants boursiers ou non et stagiaires de la formation professionnelle indemnisés ou non par le Pôle Emploi inscrits sur la liste quota Région, poursuivant leur cycle d'études dans un établissement de formation à la Réunion et qui dans ce cadre doivent effectuer un stage pratique hors du département d'une durée de 1 à 3 mois maximum.

Les modalités d'attribution de ce dispositif tiennent compte de l'avis d'imposition de l'apprenant ou des parents s'il y a rattachement fiscal :

- Avoir un revenu fiscal à la Réunion,
- Ne pas dépasser un revenu annuel de 108 000 €.

SÉCURITÉ SOCIALE EN SUISSE



Démarches à effectuer dès réception de l'attestation de stage

Tout étudiant devrait effectuer un stage dans la zone Europe doit se rendre auprès de sa sécurité sociale afin de faire une demande de carte Européenne d'Assurance Maladie, indispensable et obligatoire. La sécurité sociale délivrera dans un premier temps une carte provisoire avant de remettre à l'assuré sa carte définitive.

ANNEXE 4 : Constitution du dossier mobilité (liste des pièces à fournir)

LES AIDES A LA MOBILITE (selon les modalités jusqu'au 31/12/2020)

Critères d'éligibilités :

- Avoir le statut de Stagiaire de la Formation Professionnelle ou d'Etudiant
- Avoir un revenu fiscal **à la Réunion**

Les Partenaires	LADOM * (l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité)	LA DIRECTION DE LA MOBILITE
Quelles sont les aides ?	Prise en charge du billet d'avion	Allocation Frais de Vie
Quelles sont les conditions de ressources ?	Quotient Familial = Revenu fiscal de référence / Nb de part fiscal (part fiscal figurant sur l'avis d'imposition) < à 26 631 €	Revenu annuel < à 108 000€
Quelles sont les destinations concernées	Hexagone – Europe (hors Suisse) – Zone Océan Indien – Etranger (hors Québec) - DOM-TOM (cf. destinations 2020 accompagnées par LADOM) <i>Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire actuelle.</i>	Hexagone – Europe – Zone Océan Indien – Etranger - DOM- TOM ...
Quel est le montant de l'aide ?	Prise en charge du billet d'avion	1 800€ pour les 3 mois de stage Cumulable avec la Bourse Régionale et les indemnisations Pôle Emploi. <i>(non cumulable avec Erasmus+)</i>

***Ne pas avoir bénéficié du dispositif Continuité Territoriale auprès de LADOM dans la même année de la demande**



Institut Régional
du Travail Social
1, rue Sully Brunet
97470 Saint-Benoît
Tél. 02 62 92 97 77
Fax : 02 62 92 97 78
contact@irtsreunion.fr
www.irtsreunion.fr

ADMINISTRATION DES ETUDIANTS
ET STAGIAIRES



ENGAGEMENT
HUMANISME
ALTÉRITÉ

Demande d'AFV (Allocation Frais de Vie)

Conditions 2019

Justificatifs permettant d'instruire le dossier :

- copie de la carte d'identité (recto/verso) ou du passeport **en cours de validité**

- copie de l'**avis d'imposition N-1 sur les revenus de N-2** (foyer fiscal à la Réunion et **revenu fiscal inférieur à 108 000€**) :

- **en cas de rattachement fiscal :**

- ✓ **attestation sur l'honneur signée par les parents**

- ✓ **copie intégrale du livret de famille de l'apprenant ou des parents** (Si, les parents sont divorcés, joindre copie du jugement de divorce confiant l'étudiant(e) à l'un d'entre eux)

- **Pré-convention ou convention de stage signée par toutes les parties**

- **RIB au nom du demandeur**



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



REGION REUNION
www.regionreunion.com



Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Ce service est cofinancé pour les demandeurs d'emploi et étudiants par le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme opérationnel « investissement pour la croissance et l'emploi » 2014-2020

ARFIS-OI — Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale - Océan Indien

Association loi 1901 - Siret 42 1003 724 00034 - Code APE 8542Z



ANNEXE 5 : Dépenses à prévoir

➤ COUT DU BILLET D'AVION (HORS AIDES DE LADOM):

Pour le trajet RUN-PARIS-GENEVE (aller-retour) prévoir coût du billet entre 1300€ et 1500€ selon la période.

➤ LOYER, NOURRITURE, FRAIS DE TRANSPORT, VETEMENTS CHAUDS, FRAIS DE TRANSPORT....

Un stage comme celui-ci nécessite des dépenses supplémentaires : il est donc impératif de mesurer celles-ci et de commencer les économies durant les mois de préparation de ce projet.

Le loyer peut varier de façon importante selon la ville et le type d'hébergement que vous allez choisir/trouver (chambre chez l'habitant, co-location ou studio).

Au total, budget d'environ 1000 euros par mois.

➤ PETITES RECOMMANDATIONS

N'oubliez pas de prévoir un budget pour l'abonnement aux transports en communs (de 45 à 70 FCH). Les transports sont plus chers à Lausanne.